L'infirmière de la santé publique

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **85 (1976)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683903

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'infirmière de la santé publique

A côté de l'infirmière, il existe aujourd'hui une «infirmière de la santé publique». Mais, n'ayez crainte; entre les deux, point de rivalités! Leurs buts sont identiques: soigner les malades et contribuer si possible à leur guérison; aider les bien-portants à conserver une bonne santé. Il n'est d'ailleurs pas tout à fait exact de parler de l'infirmière et de l'infirmière de la santé publique comme s'il s'agissait de deux professions. La formation d'infirmière de la santé publique est en fait une formation complémentaire accessible aux infirmières diplômées (en soins généraux, en psychiatrie ou en hygiène maternelle et pédiatrie) après quelques années d'expérience professionnelle. L'infirmière de la santé publique est en quelque sorte une infirmière diplômée équipée d'un «bagage supplémentaire» qui lui permet de contribuer, par ses soins ou ses conseils, au maintien de la santé individuelle et collective.

L'infirmière visitante – telle que nous la connaissons tous – assume (et a toujours assumé) en fonction de son expérience, de son engagement personnel et aussi du temps dont elle peut disposer, une partie des tâches qui ressortissent spécifiquement à la nouvelle profession. C'est le cas, par exemple, lorsqu'elle fait comprendre à la mère d'un enfant tuberculeux l'importance d'une plus grande propreté, lorsqu'elle explique la relation possible entre une maladie et un régime mal équilibré, ou encore lorsqu'elle suit un malade sortant d'une clinique psychiatrique afin de l'aider à se réintégrer dans la vie normale. Et l'infirmière visitante qui, par l'intermédiaire de l'assistance sociale, s'efforce de procurer une aide matérielle à un malade dans une situation précaire agit, elle aussi, dans le même sens qu'une infirmière de la santé publique.

Les soins à domicile sont, aujourd'hui comme hier, et peut-être de plus en plus, un domaine très important des soins infirmiers, mais il exige de nos jours des connaissances plus étendues, notamment en matière d'hygiène publique et de prévention. De grands progrès ont déjà été réalisés grâce à des mesures prises dans cette direction: contrôles médicaux et d'hygiène dentaire pratiqués dans les écoles, campagnes de radiographie, vaccinations, consultations de mères, Parcours Vita, etc. La recherche des facteurs étiologiques, autrement dit des causes de la maladie, joue un rôle de plus en plus important: on s'efforce non seulement de dépister à temps, par des examens préventifs réguliers, des dysfonctions organiques, des troubles consécutifs à une mauvaise posture, la tuberculose, la carie dentaire, le cancer, le diabète, etc., mais aussi de déceler, dans le contexte social, familial, éducatif, les facteurs susceptibles d'avoir une influence néfaste sur la santé. Après les soins proprement dits et la prévention des maladies, il convient de mentionner encore la réintégration des personnes souffrant d'un handicap physique ou psychique. Toutes ces tâches doivent être prises en considération dans un programme de santé publique bien conçu. Cela implique tout un travail de recherche et de planification, ainsi que la collaboration de spécialistes en diverses disciplines et celle des autorités, à l'échelon national, cantonal et communal.

A côté des soins à domicile, les activités de l'infirmière de la santé publique s'étendent, on le voit, à un très vaste domaine, ce qui permet de dire que l'infirmière de la santé publique établit la liaison entre la population et les organisations publiques et privées qui travaillent dans le domaine des soins aux malades et de la prévention. ■

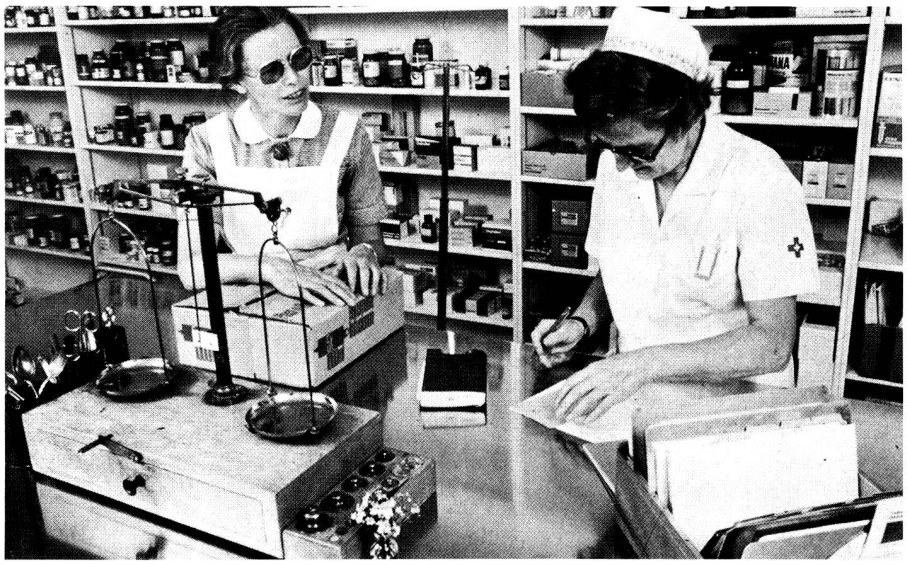
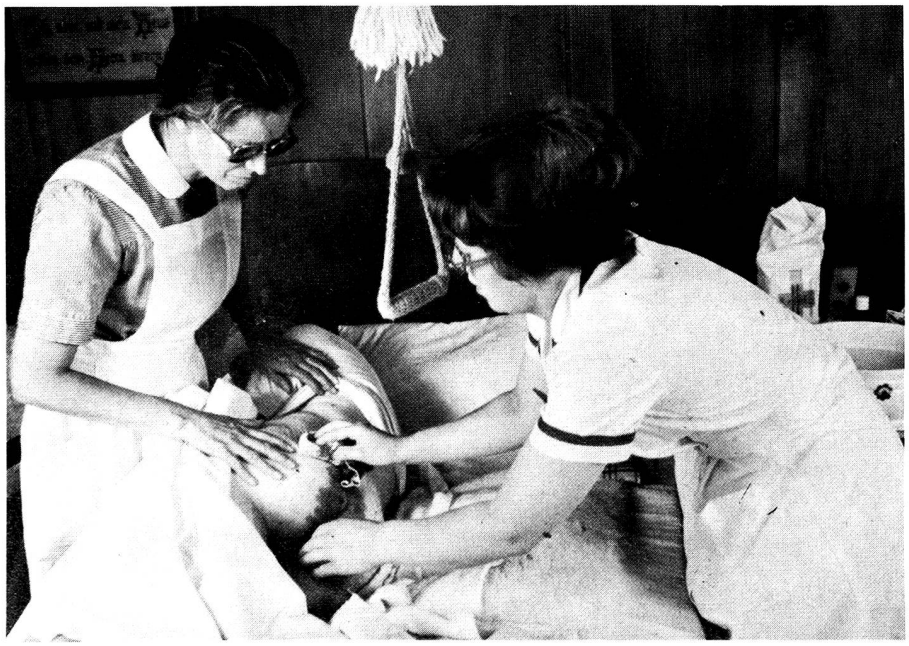
A côté des soins qu'elle prodigue à domicile, l'infirmière de la santé publique assure la liaison entre le secteur hospitalier et extra-hospitalier (voir p. 24/25).